

L'abbé Grégoire, le géant de la Révolution Française



Trompe l'œil reproduisant l'église d'Emberménil, paroisse de l'Abbé Grégoire.

Si l'abolition de l'esclavage fut proclamée sous la pression de la révolte des esclaves Noirs de Saint-Domingue, elle fut le combat d'un homme qui allait y consacrer toute sa longue existence : l'Abbé Henri Grégoire.

Né en 1750 dans le petit village lorrain de Vého, il est ordonné prêtre en 1775 et nommé curé d'Emberménil en 1782. Quand sont convoqués les Etats Généraux en 1789, Grégoire est élu député du Bas Clergé de Lunéville. A partir de là, va s'ouvrir un parcours exceptionnel qui fera de lui l'une des grandes figures de la Révolution Française.

Il sera l'un des artisans du ralliement du clergé au Tiers-Etat, est présent au Serment du Jeu de Paume, préside l'Assemblée Nationale lors de la prise de la Bastille le 14 juillet 1789. Il est l'auteur du décret qui au lendemain de la victoire de Valmy abolit la Royauté et l'un des fondateurs de la Première République. Président de la Convention Nationale, il siègera aux Cinq-Cents puis sera sénateur sous le Consulat et l'Empire. Il votera contre l'établissement de l'Empire en 1804 et rédigera le texte de déchéance de l'Empereur en 1814. Détesté de Napoléon il le sera tout autant des Bourbons qui l'écartèrent de toutes fonctions.

Pendant toute sa vie il affichera ses convictions religieuses. De Curé d'Emberménil il sera élu évêque constitutionnel de Blois et le premier votera la Constitution Civile du Clergé. Le chapeau de Cardinal qui lui était acquis par le pape sera annulé par Bonaparte. Grégoire se battra pour la liberté des cultes, la séparation de l'Eglise et de l'Etat acquise en France en 1905 ou l'abandon de la messe en Latin comme le reprendra le Concile Vatican II en 1962.



Serment du jeu de Paume du 20 juin 1789.

A côté d'un parcours politique conséquent, Grégoire laissera une œuvre considérable : auteur de la suppression de la gabelle et du Droit d'Aînesse, il dirigera les réformes de l'instruction publique, sera l'inventeur de la conservation du patrimoine, instaurera les mesures de lutte contre le vandalisme, créera le Bureau des Longitudes, universalisera la langue française.



Hommage à l'œuvre de Grégoire.

Il fondera les maisons d'agriculture départementale, sera l'un des pères de l'Institut de France, créera l'Académie des Sciences Morales et Politiques, le Conservatoire National des Arts et Métiers.

Mais son œuvre la plus conséquente fut ce combat pour l'Homme, celui qu'il avait annoncé en rédigeant l'Article Premier de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen :

“Les Hommes naissent et demeurent libres et égaux en Droits”.



Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen des 20 et 26 août 1789 à laquelle contribua Grégoire.